

Arcanol LOAD220

Fiche de Données de Sécurité 1907/2006/CE - REACH modifié par le règlement (UE) 2020/878 (FR)

Date d'émission 01.10.2024, Révision 01.10.2024	Page 1 / 20
Version 11.0. Remplace la version: 10.0	

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entrepr

1.1 Identificateur de produit

Arcanol LOAD220
UFI: X185-S585-420P-EGDC

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1 Utilisations pertinentes

Graisse

1.2.2 Utilisations déconseillées

Aucun connu.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société	Schaeffler Technologies AG & Co. KG Georg-Schäfer-Str. 30 97421 Schweinfurt / ALLEMAGNE Téléphone +49 (0)9721 91 - 0 Site internet www.schaeffler.com
Secteur informatif	
Informations techniques	support.is@schaeffler.com
Fiche de Données de Sécurité	sdb@chemiebuero.de (Pas d'envoi de fiches de données de sécurité) Les fiches de données de sécurité sont disponibles auprès du fournisseur.

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Organe consultatif ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange [RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008]

Skin Sens. 1: H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Arcanol LOAD220

Fiche de Données de Sécurité 1907/2006/CE - REACH modifié par le règlement (UE) 2020/878 (FR)

Date d'émission 01.10.2024, Révision 01.10.2024 Version 11.0. Remplace la version: 10.0	Page 2 / 20
--	-------------

2.2 Éléments d'étiquetage

Le produit doit être marqué selon le règlement (CE) N°1272/2008 (CLP).

Pictogrammes de dang



Mention d'avertissement

ATTENTION

Contient:

Polysulfures de di-tert-dodécyle
Acides naphthéniques, sels de zinc
Dipentylthiocarbamate de dipentylammonium

Mentions de danger

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Conseils de prudence

P280 Porter des gants de protection.
P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau / savon.
P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P501 Éliminer le contenu/récipient dans un centre agréé selon la réglementation locale/nationale.

2.3 Autres dangers

Dangers pour la santé

La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Dangers pour l'environnement

Cette substance / ce mélange ne contient aucun composant considéré comme persistant, bioaccumulable et toxique (PBT) ou très persistant et très bioaccumulable (vPvB) à des concentrations égales ou supérieures à 0,1%.

Autres dangers

D'autres dangers n'ont pas été constatés dans l'état actuel des connaissances.

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1 Substances

Non applicable

Arcanol LOAD220

Fiche de Données de Sécurité 1907/2006/CE - REACH modifié par le règlement (UE) 2020/878 (FR)

Date d'émission 01.10.2024, Révision 01.10.2024	Page 3 / 20
Version 11.0. Remplace la version: 10.0	

3.2 Mélanges

Le produit est un mélange.

Conc. [%]	Substance
1 - < 5	Polysulfures de di-tert-dodécyle
	CAS: 68425-15-0, EINECS/ELINCS: 270-335-7, Reg-No.: 01-2119540516-41-XXXX
	GHS/CLP: Skin Sens. 1B: H317
1 - < 5	Acides naphténiqes, sels de zinc
	CAS: 12001-85-3, EINECS/ELINCS: 234-409-2, Reg-No.: 01-2120783834-41-XXXX
	GHS/CLP: Eye Irrit. 2: H319 - Skin Sens. 1B: H317 - Aquatic Chronic 2: H411
0,1 - < 1	Oxyde de zinc
	CAS: 1314-13-2, EINECS/ELINCS: 215-222-5, EU-INDEX: 030-013-00-7, Reg-No.: 01-2119463881-32-XXXX
	GHS/CLP: Aquatic Acute 1: H400 - Aquatic Chronic 1: H410, Facteur M (toxicité aiguë): 1, Facteur M (chronique): 1
0,1 - < 1	Dipentylidithiocarbamate de dipentylammonium
	CAS: 71902-20-0, EINECS/ELINCS: 276-172-8, Reg-No.: 01-2120793078-43-XXXX
	GHS/CLP: Acute Tox. 4: H302 - Skin Sens. 1B: H317 - Aquatic Acute 1: H400 - Aquatic Chronic 1: H410, Facteur M (toxicité aiguë): 1, Facteur M (chronique): 1

Commentaire relatif aux composants Pour le texte intégral des mentions H: voir la SECTION 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

Indications générales	En cas de projection de produit, changer de vêtements. Changer le vêtement souillé.
Après inhalation	Assurer un apport d'air frais. En cas de malaises, se rendre chez le médecin.
Après contact cutané	En cas de contact avec la peau, laver à l'eau savonneuse. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.
Après contact avec les yeux	Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
Après ingestion	Demander aussitôt l'avis d'un médecin. Ne pas faire vomir.

Arcanol LOAD220

Fiche de Données de Sécurité 1907/2006/CE - REACH modifié par le règlement (UE) 2020/878 (FR)

Date d'émission 01.10.2024, Révision 01.10.2024 Version 11.0. Remplace la version: 10.0	Page 4 / 20
--	-------------

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Réactions allergiques
Migraine
Malaise

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter les symptômes.
Transmettre cette fiche au médecin.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Agent d'extinction approprié Dioxyde de carbone.
Produits extincteurs en poudre.
Mousse.

Agent d'extinction non approprié Eau.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risque de formation de produits de pyrolyse toxiques.
oxyde de carbone (CO)
Oxyde d'azote (NOx).
Oxydes de soufre (SOx).

5.3 Conseils aux pompiers

Utiliser un appareil respiratoire autonome.
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Sol très glissant suite au déversement du produit.
Formation de dépôts glissants en présence d'eau.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne rien rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

Arcanol LOAD220

Fiche de Données de Sécurité 1907/2006/CE - REACH modifié par le règlement (UE) 2020/878 (FR)

Date d'émission 01.10.2024, Révision 01.10.2024
Version 11.0. Remplace la version: 10.0

Page 5 / 20

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser mécaniquement.

Le produit absorbé est à éliminer conformément à la réglementation en vigueur.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir les SECTION 8+13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Utiliser uniquement dans des zones bien ventilées.

Avant les pauses et avant de quitter le travail, se laver les mains.

Protéger la peau en appliquant une pommade.

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Empêcher les infiltrations dans le sol.

Ne pas stocker avec des agents oxydants.

Ne pas stocker avec des produits alimentaires et des aliments pour animaux.

Conserver les récipients hermétiquement fermés.

Protéger du gel.

Mettre à l'abri des échauffements/surchauffes et protéger du rayonnement solaire.

Ne pas conserver à une température inférieure à 0°C.

Ne pas conserver à une température supérieure à 40°C.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir la SECTION 1.2

Arcanol LOAD220

Fiche de Données de Sécurité 1907/2006/CE - REACH modifié par le règlement (UE) 2020/878 (FR)

Date d'émission 01.10.2024, Révision 01.10.2024	Page 6 / 20
Version 11.0. Remplace la version: 10.0	
RUBRIQUE 8: Contrôle de l'exposition / protection individuelle	

8.1 Paramètres de contrôle

Composants possédants une valeur limite d'exposition (FR)

Substance
Oxyde de zinc
CAS: 1314-13-2, EINECS/ELINCS: 215-222-5, EU-INDEX: 030-013-00-7, Reg-No.: 01-211946
VME: Valeurs limites de moyenne d'exposition: 5 mg/m³, fumées, poussières: 10 mg/m³; FT 7

Composants possédants une valeur limite d'exposition EU (2004/37/EG)

non applicable

DNEL

Substance
Polysulfures de di-tert-dodécyle, CAS: 68425-15-0
Aucune DNEL disponible.
Oxyde de zinc, CAS: 1314-13-2
Industrie, inhalatoire, Effets locaux à long terme, 0,5 mg/m³
Industrie, inhalatoire, Effets systématiques à long terme, 5 mg/m³
Industrie, dermique, Effets systématiques à long terme, 83 mg/kg bw/day
Consommateurs, inhalatoire, Effets systématiques à long terme, 2,5 mg/m³
Consommateurs, dermique, Effets systématiques à long terme, 83 mg/kg bw/day
Consommateurs, absorption orale, Effets systématiques à long terme, 0,83 mg/kg bw/day
Acides naphténiques, sels de zinc, CAS: 12001-85-3
Industrie, inhalatoire, Effets systématiques à long terme, 1.18 mg/m³ (AF=75)
Industrie, dermique, Effets systématiques à long terme, 3.3 mg/kg bw/d (AF=30)
Consommateurs, dermique, Effets systématiques à long terme, 1.7 mg/kg bw/d (AF=60)
Consommateurs, absorption orale, Effets systématiques à long terme, 0.17 ng/kg bw/d (AF=60)
Consommateurs, inhalatoire, Effets systématiques à long terme, 0.29 mg/m³ (AF=150)
Dipentylidithiocarbamate de dipentylammonium, CAS: 71902-20-0
Aucune DNEL disponible.

PNEC

Substance
Polysulfures de di-tert-dodécyle, CAS: 68425-15-0
Station d'épuration/station de traitement des eaux (STP), 1 g/L
Sédiment (Eau douce), 3.85 mg/kg sediment dw
Ingestion (alimentaire), 66.7 mg/kg food
Sédiment (Eau de mer), 385 µg/kg sediment dw
Oxyde de zinc, CAS: 1314-13-2
Eau douce, 20,6 µg/l
Eau de mer, 6,1 µg/l

Arcanol LOAD220

Fiche de Données de Sécurité 1907/2006/CE - REACH modifié par le règlement (UE) 2020/878 (FR)

Date d'émission 01.10.2024, Révision 01.10.2024		Page 7 / 20
Version 11.0. Remplace la version: 10.0		
	Station d'épuration/station de traitement des eaux (STP), 100 µg/l	
	Sédiment (Eau douce), 117,8 mg/kg sediment dw	
	Sédiment (Eau de mer), 56,5 mg/kg sediment dw	
	Sol, 35,6 mg/kg soil dw	
	Acides naphténiques, sels de zinc, CAS: 12001-85-3	
	Eau douce, 0.004 mg/L (AF= 1000)	
	Eau de mer, 0 mg/L (AF= 10000)	
	Station d'épuration/station de traitement des eaux (STP), 689.7 µg/L (AF= 1)	
	Sédiment (Eau douce), 0.015 mg/kg dw	
	Sédiment (Eau de mer), 0.002 mg/kg dw	
	Sol, 0.001 mg/kg dw	
	Dipentylidithiocarbamate de dipentylammonium, CAS: 71902-20-0	
	Il n'y a aucune valeur de PNEC établie pour la substance.	

8.2 Contrôles de l'exposition

Indications complémentaires sur la configuration des installations techniques	Assurer une ventilation du poste de travail adéquate.
Protection des yeux	lunettes de protection. (EN 166:2001)
Protection des mains	Les indications sont données à titre de recommandations. Pour de plus amples informations, veuillez vous adresser au fournisseur de gants. 0,4 mm: Caoutchouc butyle, >120 min (EN 374-1/-2/-3). 0,4 mm; NBR: Caoutchouc-acrylonitrile-butadiène, >480 min (EN 374-1/-2/-3).
Protection corporelle	vêtement de protection léger
Divers	Eviter le contact avec les yeux et la peau.
Protection respiratoire	Non applicable
Risques thermiques	Aucun
Limitation et surveillance de l'exposition de l'environnement	Non déterminé

Arcanol LOAD220

Fiche de Données de Sécurité 1907/2006/CE - REACH modifié par le règlement (UE) 2020/878 (FR)

Date d'émission 01.10.2024, Révision 01.10.2024 Version 11.0. Remplace la version: 10.0	Page 8 / 20
RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques	

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	liquide
Forme	pâteux
Couleur	brun clair jaune
Odeur	caractéristique
Seuil olfactif	Pas d'information disponible.
Valeur du pH	Non applicable
Valeur du pH [1%]	Non applicable
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition [°C]	> 250
Point d' éclair [°C]	200
Inflammabilité	Pas facilement inflammable. Combustible
Limite inférieure d'explosion	Non applicable
Limite supérieure d'explosion	Non applicable
Propriétés comburantes	Non
Pression de vapeur/pression de gaz	Pas d'information disponible.
Densité [g/cm³]	Pas d'information disponible.
Densité relative	Non déterminé
Densité de versement [kg/m³]	Non applicable
Solubilité dans l'eau	pratiquement insoluble
Solubilité autres solvants	Pas d'information disponible.
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	Pas d'information disponible.
Viscosité cinématique	non applicable
Densité de vapeur relative	non applicable
Point de fusion [°C]	> 170
Température d'auto-inflammation [°C]	Pas d'information disponible.
Temp. de décomposition [°C]	Pas d'information disponible.
Caractéristiques des particules	Non applicable

Arcanol LOAD220

Fiche de Données de Sécurité 1907/2006/CE - REACH modifié par le règlement (UE) 2020/878 (FR)

Date d'émission 01.10.2024, Révision 01.10.2024
Version 11.0. Remplace la version: 10.0

Page 9 / 20

9.2 Autres informations

Aucun

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucun risque connu lors d'une utilisation conforme aux fins.

10.2 Stabilité chimique

Le produit est stable sous des conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réagit au contact avec agents d'oxydation.

Possibilité de dégagement de vapeurs toxiques par chauffage à température supérieure à la température de décomposition.

10.4 Conditions à éviter

Pas de réaction dangereuse connue.

10.5 Matières incompatibles

Agent d'oxydation

Acides

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de produits de décomposition dangereux connus.

Arcanol LOAD220

Fiche de Données de Sécurité 1907/2006/CE - REACH modifié par le règlement (UE) 2020/878 (FR)

Date d'émission 01.10.2024, Révision 01.10.2024	Page 10 / 20
Version 11.0. Remplace la version: 10.0	

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité orale aiguë

Produit
oral, En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Substance
Polysulfures de di-tert-dodécyle, CAS: 68425-15-0
LD50, oral, rat, ca. 20000 mg/kg bw (ECHA)
Oxyde de zinc, CAS: 1314-13-2
LD50, oral, rat, > 15000 mg/kg (OECD 401)
Acides naphténiques, sels de zinc, CAS: 12001-85-3
LD50, oral, rat, > 2000 mg/kg
Dipentylldithiocarbamate de dipentylammonium, CAS: 71902-20-0
LD50, oral, rat, 300 - 2000 mg/kg bw

Toxicité dermale aiguë

Produit
dermique, En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas re
Substance
Polysulfures de di-tert-dodécyle, CAS: 68425-15-0
LD0, dermique, rat, 2000 mg/kg bw
Oxyde de zinc, CAS: 1314-13-2
LD50, dermique, rat, > 2000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation

Produit
inhalatoire, En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas re
Substance
Oxyde de zinc, CAS: 1314-13-2
LC50, inhalatoire, rat, > 5,7 mg/l (4h)

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Faible effet irritant.
En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Méthode de calcul

Substance

Arcanol LOAD220

Fiche de Données de Sécurité 1907/2006/CE - REACH modifié par le règlement (UE) 2020/878 (FR)

Date d'émission 01.10.2024, Révision 01.10.2024	Page 11 / 20
Version 11.0. Remplace la version: 10.0	

	Oxyde de zinc, CAS: 1314-13-2
	œil, non irritant
	Acides naphténiqes, sels de zinc, CAS: 12001-85-3
	œil, irritant

Corrosion cutanée/irritation cutanée

En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

	Substance
	Oxyde de zinc, CAS: 1314-13-2
	dermique, non irritant
	Acides naphténiqes, sels de zinc, CAS: 12001-85-3
	dermique, aucun effet nocif observé, keine schädliche Wirkung beobachtet,

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Peut provoquer une allergie cutanée.
En raison des informations disponibles, les critères de classification sont remplis.
Méthode de calcul

	Substance
	Oxyde de zinc, CAS: 1314-13-2
	dermique, non sensibilisant
	inhalatoire, non sensibilisant
	Acides naphténiqes, sels de zinc, CAS: 12001-85-3
	dermique, sensibilisant
	Dipentylldithiocarbamate de dipentylammonium, CAS: 71902-20-0
	dermique, sensibilisant

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

	Substance
	Oxyde de zinc, CAS: 1314-13-2
	inhalatoire, non irritant

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

	Substance
	Polysulfures de di-tert-dodécyle, CAS: 68425-15-0
	NOAEL, oral, rat, 1000 mg/kg bw/day, aucun effet nocif observé
	Oxyde de zinc, CAS: 1314-13-2
	NOAEL, oral, rat, 13,3 mg/kg bw/day (subchronic), Les effets observés ne sont pas suffisantes

Arcanol LOAD220

Fiche de Données de Sécurité 1907/2006/CE - REACH modifié par le règlement (UE) 2020/878 (FR)

Date d'émission 01.10.2024, Révision 01.10.2024		Page 12 / 20
Version 11.0. Remplace la version: 10.0		
	NOAEC, inhalatoire, rat, 1.5 mg/m³ (subchronic), Les effets observés ne sont pas suffisantes p	
	LOAEL, dermique, rat, 75 mg/kg bw/day (subacute), Les effets observés ne sont pas suffisant	
	Acides naphténiques, sels de zinc, CAS: 12001-85-3	
	NOAEL, oral, rat, 89,7 mg/kg bw/day	

Mutagenèse En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

	Substance
	Acides naphténiques, sels de zinc, CAS: 12001-85-3
	in vitro, négatif

Toxicité sur la reproduction En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Fécondité

	Substance
	Oxyde de zinc, CAS: 1314-13-2
	NOAEC, inhalatoire, rat, 7,5 mg/m³ (subacute), aucun effet nocif observé

- Développement

	Substance
	Polysulfures de di-tert-dodécyle, CAS: 68425-15-0
	NOAEL, oral, lapin, 800 mg/kg bw/day, aucun effet nocif observé
	Oxyde de zinc, CAS: 1314-13-2
	NOAEC, inhalatoire, rat, 7,5 mg/m³ (subacute), aucun effet nocif observé

Cancérogénèse En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Remarques générales
Il n'existe pas de données toxicologiques concernant l'ensemble du produit.

11.2 Informations sur les autres dangers

11.2.1 Propriétés perturbant le système endocrinien Ne contient pas de substances aux propriétés perturbant le système endocrinien.

11.2.2 Autres informations Aucun

Arcanol LOAD220

Fiche de Données de Sécurité 1907/2006/CE - REACH modifié par le règlement (UE) 2020/878 (FR)

Date d'émission 01.10.2024, Révision 01.10.2024	Page 13 / 20
Version 11.0. Remplace la version: 10.0	

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Produit
LC50, (96h), Danio rerio, > 100 mg/L
EC50, (48h), Daphnia magna, > 100 mg/L
EC50, (72h), Algae, > 100 mg/L
Substance
Polysulfures de di-tert-dodécyle, CAS: 68425-15-0
LC50, (96h), Danio rerio, > 100 mg/L, OECD 203
NOEC, (48h), Invertebrates, 100 µg/L
NOEC, (72h), Algae, 80 µg/L
Oxyde de zinc, CAS: 1314-13-2
EC50, (48h), Invertebrates, 155 - 100 000 µg/L
EC50, (72h), Selenastrum capricornutum, 170 µg/l
Acides naphténiques, sels de zinc, CAS: 12001-85-3
EC50, (72h), Algae, 4 mg/L
EL50, (48h), Daphnia magna, 35 mg/L
LL50, (96h), poisson, 100 mg/L
Dipentylldithiocarbamate de dipentylammonium, CAS: 71902-20-0
EC50, (48h), Daphnia magna, 0.59 mg/L
EC50, (72h), Algae, 16 mg/L

12.2 Persistance et dégradabilité

Comportement dans les compartiments de l'environnement	
Comportement dans les stations d'épuration	Non déterminé
Biodégradabilité	Non déterminé

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Non déterminé

Substance
Polysulfures de di-tert-dodécyle, CAS: 68425-15-0
BCF, < 1
log Pow, > 12

Arcanol LOAD220

Fiche de Données de Sécurité 1907/2006/CE - REACH modifié par le règlement (UE) 2020/878 (FR)

Date d'émission 01.10.2024, Révision 01.10.2024	Page 14 / 20
Version 11.0. Remplace la version: 10.0	

12.4 Mobilité dans le sol

Non déterminé

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

Inclassables de PBT ou de VPVB sur base de toutes les informations disponibles.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Ne contient pas de substances aux propriétés perturbant le système endocrinien.

12.7 Autres effets néfastes

Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Les résidus de produits sont à éliminer dans le respect de la directive en matière de déchets 2008/98/CE ainsi que selon les réglementations nationales et régionales. Un code de nomenclature selon le Catalogue européen des déchets (CED) ne peut pas être déterminé pour ce produit, car une classification n'est permise qu'après l'indication des fins d'utilisation par le consommateur.

Produit

Traiter dans une installation d'incinération, en tenant compte de la réglementation locale en vigueur.
La directive 2011/65/CE [(UE) 2015/863] (RoHS) relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses est respectée.

Catalogue européen des déchets (recommandé)

120112*

Emballage non nettoyé

Les emballages non contaminés peuvent être recyclés.
Les emballages non contaminés peuvent être réutilisés.

Catalogue européen des déchets (recommandé)

150110* emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus
150102
150104

Arcanol LOAD220

Fiche de Données de Sécurité 1907/2006/CE - REACH modifié par le règlement (UE) 2020/878 (FR)

Date d'émission 01.10.2024, Révision 01.10.2024 Version 11.0. Remplace la version: 10.0	Page 15 / 20
RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport	

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

Transport routier vers ADR/RID Non applicable

Transport fluvial (ADN) Non applicable

Transport maritime selon IMDG Non applicable

Transport aérien selon IATA Non applicable

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Transport routier vers ADR/RID MARCHANDISE NON-DANGEREUSE

Transport fluvial (ADN) MARCHANDISE NON-DANGEREUSE

Transport maritime selon IMDG NOT CLASSIFIED AS "DANGEROUS GOODS"

Transport aérien selon IATA NOT CLASSIFIED AS "DANGEROUS GOODS"

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Transport routier vers ADR/RID Non applicable

Transport fluvial (ADN) Non applicable

Transport maritime selon IMDG Non applicable

Transport aérien selon IATA Non applicable

Arcanol LOAD220

Fiche de Données de Sécurité 1907/2006/CE - REACH modifié par le règlement (UE) 2020/878 (FR)

Date d'émission 01.10.2024, Révision 01.10.2024	Page 16 / 20
Version 11.0. Remplace la version: 10.0	

14.4 Groupe d'emballage

Transport routier vers ADR/RID Non applicable

Transport fluvial (ADN) Non applicable

Transport maritime selon IMDG Non applicable

Transport aérien selon IATA Non applicable

14.5 Dangers pour l'environnement

Transport routier vers ADR/RID Non

Transport fluvial (ADN) Non

Transport maritime selon IMDG Non

Transport aérien selon IATA Non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Indication correspondante aux sections 6 à 8.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable

Arcanol LOAD220

Fiche de Données de Sécurité 1907/2006/CE - REACH modifié par le règlement (UE) 2020/878 (FR)

Date d'émission 01.10.2024, Révision 01.10.2024 Version 11.0. Remplace la version: 10.0	Page 17 / 20
RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation	

15.1	Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
PRESCRIPTIONS DE CEE	2008/98/CE (2000/532/CE); 2010/75/UE; 2004/42/CE; (CE) 648/2004; (CE) 1907/2006 (REACH); (UE) 1272/2008; 75/324/EWG ((CE) 2016/2037); (UE) 2020/878; (UE) 2016/131; (UE) 517/2014; (UE) 2019/1148; (UE) 2019/1021, (UE) 2023/707
- Commentaire relatif aux composants	Ne contient pas ou moins de 0,1% des substances énumérées dans la liste (liste des substances dites préoccupantes, candidates pour la procédure d'autorisation-SVHC).
- annexe XIV (REACH)	Le produit ne contient pas $\geq 0,1$ % de substances soumises à autorisation selon l'annexe XIV du Règlement (CE) 1907/2006 (REACH)
- annexe XVII (REACH)	Le produit contient $\geq 0,1$ % de substances faisant l'objet des restrictions suivantes selon l'annexe XVII du Règlement (CE) 1907/2006 (REACH) 75
	Le produit fait l'objet des restrictions suivantes selon l'annexe XVII du Règlement (CE) 1907/2006 (REACH) 3
RÈGLEMENTS DE TRANSPORT	ADR (2023); IMDG-Code (2023, 41. Amdt.); IATA-DGR (2024)
RÉGLEMENTATIONS NATIONALES (FR):	Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France 2016.
- Observer les restrictions d'emploi	Observer les restrictions d'emploi qui s'appliquent aux femmes enceintes ou qui allaitent. Observer les restrictions d'emploi qui s'appliquent aux jeunes.
- VOC (2010/75/CE)	< 3%
15.2	Évaluation de la sécurité chimique
	Non applicable

Arcanol LOAD220

Fiche de Données de Sécurité 1907/2006/CE - REACH modifié par le règlement (UE) 2020/878 (FR)

Date d'émission 01.10.2024, Révision 01.10.2024 Version 11.0. Remplace la version: 10.0	Page 18 / 20
RUBRIQUE 16: Autres informations	

16.1 Mentions de danger (SECTION 3)

- H302 Nocif en cas d'ingestion.
- H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
- H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Arcanol LOAD220

Fiche de Données de Sécurité 1907/2006/CE - REACH modifié par le règlement (UE) 2020/878 (FR)

Date d'émission 01.10.2024, Révision 01.10.2024
Version 11.0. Remplace la version: 10.0

Page 19 / 20

16.2 Abréviations et acronymes:

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses
ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voie de navigation intérieure
ATE = acute toxicity estimate
CAS = Chemical Abstracts Service
CLP = Classification, Labelling and Packaging
DMEL = Derived Minimum Effect Level
DNEL = Derived No Effect Level
EC50 = Median effective concentration
ECB = European Chemicals Bureau
EEC = European Economic Community
EINECS = European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
EL50 = Median effective loading
ELINCS = European List of Notified Chemical Substances
EmS = Emergency Schedules
GHS = Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
IATA = International Air Transport Association
IBC-Code = International Code for the Construction and Equipment of Ships carrying Dangerous Chemicals in Bulk
IC50 = Inhibition concentration, 50%
IMDG = International Maritime Code for Dangerous Goods
IUCLID = International Uniform Chemical Information Database
IVIS = In vitro irritation score
LC50 = Lethal concentration, 50%
LD50 = Median lethal dose
LC0 = lethal concentration, 0%
LOAEL = lowest-observed-adverse-effect level
LL50 = Median lethal loading
LQ = Limited Quantities
MARPOL = International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships
NOAEL = No Observed Adverse Effect Level
NOEC = No Observed Effect Concentration
PBT = Persistent, Bioaccumulative and Toxic substance
PNEC = Predicted No-Effect Concentration
REACH = Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals
STP = Sewage Treatment Plant
TLV®/TWA = Threshold limit value – time-weighted average
TLV®STEL = Threshold limit value – short-time exposure limit
VOC = Volatile Organic Compounds
vPvB = very Persistent and very Bioaccumulative

Arcanol LOAD220

Fiche de Données de Sécurité 1907/2006/CE - REACH modifié par le règlement (UE) 2020/878 (FR)

Date d'émission 01.10.2024, Révision 01.10.2024	Page 20 / 20
Version 11.0. Remplace la version: 10.0	

16.3 Autres informations

Méthode de classification Skin Sens. 1: H317 Peut provoquer une allergie cutanée. (Méthode de calcul)

Positions modifiées 1.3, 2.3, 3.2, 4.2, 8.1, 9.1, 11.1, 11.2, 12.1, 12.6, 15.1, 16.2, 16.3